

RESPONSABILITÉS EN CAS DE SOUS-TRAITANCE OU DE TRAVAIL EXTERNALISÉ

Sécurisez vos relations avec les sous-traitants grâce à des pratiques contractuelles solides. Maîtrisez les obligations de coordination et les risques de coactivité. Assurez une gestion responsable et conforme de vos prestataires.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les obligations de coordination sécurité.
- Identifier les risques liés à la coactivité.
- Décrire les points de vigilance avec les prestataires.
- Intégrer les bonnes pratiques contractuelles.



Niveau Initiation



Tous publics



8h environ



Aucun prérequis



Sans audio description
ni sous-titrage

Matériel nécessaire

- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette
- Une connexion Internet

Modalités d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation sous forme de questionnaires
- Exercices sous formes d'ateliers pratiques
- Questionnaire de positionnement & Evaluation à chaud.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès au cours en ligne
- Cours théorique au format vidéo
- Accessible via un ordinateur ou une tablette
- Assistance par téléphone et/ou email



FORMATEUR(ICE) :

Disposant de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de cette discipline.



ACCESSIBILITE

Formations en distanciel accessibles aux personnes à mobilité réduite
Audiodescription et sous titrage non disponibles

PROGRAMME

- Obligations de coordination sécurité (Plan de prévention, PPSPS)
- Coactivité et transfert de responsabilité
- Vigilance en matière de prestataires (nettoyage, maintenance, sécurité)
- Bonnes pratiques contractuelles (clauses de sécurité, audits préalables)
- Validation